

Efficiency du travail d'astreinte en système ovin herbager en Pays de la Loire

Routine work efficiency in grassland based sheep systems in the Pays de la Loire

BELLET V. (1), CLENET G. (2), FICHET L. (3), MIGNE S. (4)

(1) Institut de l'Élevage, BP 50002, 86550 Mignaloux-Beauvoir

(2) Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, 8 avenue du Général Leclerc, 44190 Clisson

(3) Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire, La Quantinière, BP 50028, 49801 Trélazé cedex

(4) Chambre d'Agriculture de Vendée, 21 boulevard Réaumur, 85013 La Roche sur Yon cedex

INTRODUCTION

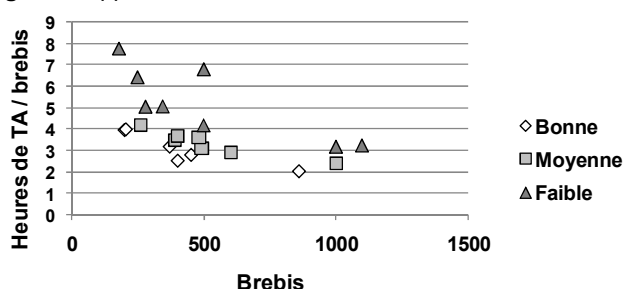
De bonnes conditions de travail sont nécessaires pour la qualité de vie des éleveurs et l'attractivité du métier. Or pour les éleveurs ovins viande des Pays de la Loire, la conduite au pâturage est généralement perçue comme plus contraignante que la conduite en bergerie. Cette étude visait à quantifier la charge de travail d'astreinte pesant sur des élevages restés relativement « herbagers » (lactations de printemps au pâturage) et à mettre en relation ces résultats avec les outils de production et les conduites de la reproduction.

1. MATERIEL ET METHODES

Les 21 élevages sélectionnés ont fait l'objet d'un Bilan Travail (Dedieu et al, 2000). La fonctionnalité de leur outil de production a fait l'objet d'une notation en deux temps : 1^{ère} note (sur 4 ou 5) en fonction d'éléments relativement objectivables (parcellaire : nombre d'ilots, distance de l'ilot le plus éloigné, etc. ; bâtiments : mécanisation de l'affouragement et de la complémentation), puis correction de cette note d'1 voire 2 points en fonction d'éléments moins quantifiables (parcellaire : présence/pérennité des points d'eau, performance des chiens de troupeau, etc. ; bâtiments : (sous)-stockage, couloirs, etc.). La conduite des agnelages a été appréciée selon deux critères : la taille du troupeau par unité de travail affectée à l'atelier ovin rapportée au nombre de périodes d'agnelage (fractionnement) et la durée totale des agnelages (étalement).

Les économies d'échelle ont été modélisées par la courbe de régression la mieux corrélée aux valeurs de travail d'astreinte par brebis ($y = 44.20x^{-0.40}$, où x = effectif de brebis, r^2 de 0,4). L'efficacité du travail d'astreinte de chaque exploitation a été appréciée par l'écart à ce modèle (figure 1).

Figure 1 Appréciation de l'efficacité du travail d'astreinte

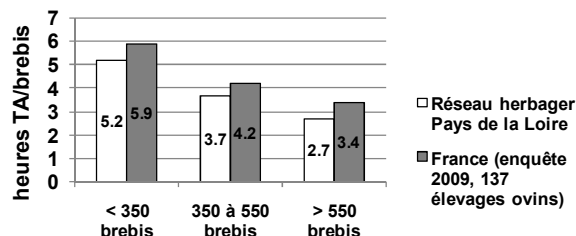


2. RESULTATS

2.1. DES RESULTATS SATISFAISANTS

Les résultats des 21 élevages enquêtés sont dans l'ensemble tout à fait satisfaisants. En matière de travail d'astreinte, ils sont plutôt bien placés par rapport aux moyennes françaises, à taille de troupeau comparable (Chauvat, 2010, Figure 2).

Figure 2 Travail d'astreinte selon la taille du troupeau



2.1. FACTEURS DE L'EFFICACITÉ DU TRAVAIL D'ASTREINTE

Le rapprochement des différentes classes de notation dans un tableau de Bertin (petit nombre d'exploitations, tableau 1) indique que la fonctionnalité des bâtiments est plus déterminante que la conduite des agnelages pour l'analyse de l'efficacité du travail d'astreinte. La fonctionnalité du parcellaire ne semble pas impacter cette efficacité. L'impact de la conduite des agnelages est conforme aux résultats antérieurs : augmentation du temps de travail avec le nombre de périodes d'agnelage (Chauvat, 2010).

3. DISCUSSION

Le résultat concernant la fonctionnalité des bâtiments, et l'absence de résultat pour le parcellaire, illustrent l'importance prise par la conduite en bergerie en Pays de la Loire. En effet, ces élevages choisis pour leur fort recours au pâturage pratiquent pour la plupart un agnelage de contre-saison, tous rentrent en bergerie un ou plusieurs lots de brebis et tous finissent en bergerie une part plus ou moins conséquente de leurs agneaux de printemps.

CONCLUSION

Cette étude montre des résultats plutôt satisfaisants en matière de temps de travail d'astreinte dans les élevages herbagers étudiés. Elle permet de relier l'efficacité de ce travail d'astreinte à la fonctionnalité des bâtiments et à la conduite des agnelages. Mais l'impact de la structure du parcellaire n'a pu être mis en évidence : importance surévaluée de ce facteur, ou adaptation des éleveurs aux contraintes structurelles ?

Cette étude a bénéficié du financement du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Chauvat S., 2010. Référentiel Travail en élevages ovins viande, Institut de l'Élevage.

Dedieu B., Chauvat S., Servière G., Tchakérien E., 2000. Bilan travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage, INRA-Institut de l'Élevage.

Tableau 1 Efficacité du travail d'astreinte, structures et pratiques

Code Elevage	S6	I6	I5	S2	S1	I4	I1	C1	S3	I9	S5	I7	I11	S4	C2	I2	I12	I8	I10	C3	I3
Efficacité	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Parcellaire	1	1	2	3	2	1	1	3	3	2	3	3	1	2	1	2	2	2	1	2	3
Bâtiments	1	1	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	3	1	2	2	2	3	3	3	3
Agnelages	1	2	2	2	5	4	3	2	5	4	1	2	4	2	3	2	4	5	1	3	4